



# Communiqué de presse

Date : 1<sup>er</sup> février 2024

---

## Autotest de naturalisation : le SEM lance une phase pilote

**Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) lance l'autotest de naturalisation. Grâce à cet outil, les personnes intéressées peuvent savoir rapidement, facilement et directement si elles répondent aux critères d'obtention de la naturalisation facilitée. La phase pilote devrait durer un an.**

Le nouvel outil numérique mis en place par le SEM, l'autotest de naturalisation, permet aux ressortissants étrangers de savoir en quelques minutes s'ils remplissent les conditions formelles d'une naturalisation facilitée. Pour ce faire, les personnes intéressées répondent à un certain nombre de questions simples portant notamment sur la durée de leur séjour en Suisse, leur lieu de résidence, leur état civil ou leur âge. Si toutes les conditions formelles sont remplies, le formulaire de demande peut être obtenu directement. Dans certains cas, plusieurs procédures sont envisageables. Une comparaison permet aux utilisateurs d'étudier facilement les différentes options et de déterminer celle qui leur convient le mieux.

Pour l'instant, l'autotest ne fournit des informations que sur la naturalisation facilitée par mariage avec un Suisse et sur la naturalisation facilitée obtenue en tant qu'étranger de la troisième génération. Ces procédures ont été choisies, car elles ont constitué plus de 90 pour cent des procédures ouvertes ces trois dernières années.

Pendant la phase pilote, qui devrait durer un an, le SEM recueillera les réactions des utilisateurs et améliorera l'autotest si nécessaire. Il évaluera ensuite le projet et décidera si l'outil mérite d'être mis en ligne sur son site Internet.

Grâce à cet autotest, le SEM répond au besoin d'un accès plus simple et plus moderne aux informations pertinentes et franchit un premier pas vers une procédure de naturalisation numérisée.

[SEM Self-Check Beta Version \(admin.ch\)](#)



Renseignements :

Information et communication SEM, [medien@sem.admin.ch](mailto:medien@sem.admin.ch)

Éditeur :

Secrétariat d'État aux migrations

[www.sem.admin.ch](http://www.sem.admin.ch)